

Passage du SYSCOHADA révisé aux *IFRS*

Guide pratique pour les entreprises du Sénégal et de l'UEMOA

Quantis Strategy · Dakar · 8 minutes de lecture

Vous tenez votre comptabilité selon le SYSCOHADA révisé, mais votre maison mère, votre banque, un fonds ou un régulateur vous demande des états financiers IFRS. Le réflexe est de croire qu'il faut tenir deux comptabilités. En réalité, dans la grande majorité des cas, il suffit de partir de la balance générale OHADA et de la retraiter : on garde une seule comptabilité de référence, et l'on construit une liasse IFRS par une série d'ajustements documentés.

Ce guide explique pourquoi ce passage devient nécessaire, ce qui change entre les deux référentiels, la méthode que nous recommandons, les retraitements les plus fréquents, et un exemple chiffré. Il se termine par une checklist à imprimer.

1. Pourquoi passer des comptes OHADA aux IFRS ?

Le SYSCOHADA révisé (Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière, applicable aux comptes individuels depuis 2018 et aux comptes consolidés depuis 2019) s'impose aux entreprises des États membres de l'OHADA. Mais plusieurs situations exigent des IFRS :

- La consolidation par un groupe étranger : la maison mère publie ses comptes en IFRS et a besoin d'une liasse de la filiale selon ce référentiel.
- Les bailleurs de fonds et investisseurs internationaux : institutions de financement du développement, fonds de private equity ou banques demandent souvent des états comparables d'un pays à l'autre.
- Les opérations de financement ou de cession : une due diligence ou une émission de dette s'appuie plus facilement sur des états lisibles par des investisseurs étrangers.
- Les assureurs : l'arrivée d'IFRS 17 pour les contrats d'assurance change la façon de mesurer la rentabilité et rend le référentiel IFRS incontournable pour les groupes.
- Les secteurs capitalistiques (transport aérien, énergie, télécoms) : certains actifs et contrats, comme les locations d'avions ou de moteurs, sont traités très différemment selon le référentiel.

2. Ce qui sépare le SYSCOHADA révisé des IFRS

Les deux référentiels se sont rapprochés avec la révision de 2017, mais des différences de fond demeurent. Les principales :

Sujet	SYSCOHADA révisé	IFRS
Philosophie	Plan comptable détaillé, règles précises et prudence	Principes généraux, jugement et juste valeur
Contrats de location	Location simple et crédit-bail	IFRS 16 : droit d'usage et dette de loyers

Sujet	SYSCOHADA révisé	IFRS
Avantages au personnel	Provision souvent simplifiée	IAS 19 : évaluation actuarielle
Dépréciation d'actifs	Règles comptables locales	IAS 36 : valeur recouvrable
Devises	Traitement différencié des écarts latents	IAS 21 : écarts des éléments monétaires en résultat
Produits	Livraison et facturation	IFRS 15 : obligations de prestation
Immobilisations	Amortissement par catégorie	IAS 16 : approche par composants

Ce tableau est volontairement synthétique. Chaque ligne cache des options, des seuils et des cas particuliers à examiner entité par entité.

3. La méthode en 5 étapes

Étape 1 : cadrer le périmètre et la date. Quelle est la date d'ouverture (la transition) ? Quelles entités ? Quelle devise fonctionnelle ? Pour une entité de la zone UEMOA, le franc CFA (XOF) est souvent la devise fonctionnelle, mais une société très exposée au dollar peut défendre un autre choix. Documentez-le.

Étape 2 : cartographier la balance générale. Associez chaque compte OHADA à une ligne des états IFRS (bilan, compte de résultat, tableau de flux). C'est le tableau de correspondance, que l'on réutilise à chaque clôture.

Étape 3 : identifier les retraitements. Parcourez les sujets du tableau précédent et listez les contrats, immobilisations et provisions concernés : contrats de location, engagements de retraite, goodwill, instruments financiers, produits constatés d'avance.

Étape 4 : chiffrer et passer les écritures d'ajustement. Chaque retraitement est une écriture de passage entre la balance OHADA et la balance IFRS, avec sa pièce justificative. On ne modifie jamais la comptabilité locale : on travaille dans une couche de retraitement séparée.

Étape 5 : produire les états et les notes annexes. Bilan, compte de résultat, tableau de flux, variation des capitaux propres et notes. Ajoutez le rapprochement entre résultat OHADA et résultat IFRS : c'est ce que les auditeurs et les investisseurs regardent en premier.

4. Les retraitements les plus fréquents

IFRS 16 : les contrats de location

C'est souvent le retraitement le plus lourd. Le preneur comptabilise un droit d'usage à l'actif et une dette de loyers au passif, actualisée au taux d'emprunt marginal du preneur, puis amortit le droit d'usage et constate des charges d'intérêts. Des exemptions existent pour les contrats de courte durée et les actifs de faible valeur. Pour une compagnie aérienne qui loue ses avions et ses moteurs, l'impact sur le bilan est considérable.

IAS 19 : les avantages au personnel

Les indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi sont évalués par une méthode actuarielle (méthode des unités de crédit projetées) : hypothèses de turnover, d'évolution des salaires et d'actualisation. Les écarts actuariels passent par les autres éléments du résultat global et non par le résultat.

IAS 36 : la dépréciation des actifs

On compare la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie à sa valeur recouvrable. Le goodwill fait l'objet d'un test au moins une fois par an. Si la valeur comptable est

supérieure, on constate une perte de valeur.

IAS 21 : les opérations en devises

Les créances et dettes en devises (dollars pour les contrats de maintenance ou de leasing, par exemple) sont converties au cours de clôture, et l'écart va en résultat, qu'il s'agisse d'un gain ou d'une perte. Le SYSCOHADA traite différemment les gains latents. Le franc CFA est arrimé à l'euro à parité fixe, mais le dollar reste une source de volatilité.

IFRS 15 : les produits

Le revenu est reconnu quand l'obligation de prestation est satisfaite. Pour une compagnie aérienne : billets vendus mais non encore utilisés (produits différés), billets jamais utilisés (estimation de la part non consommée) et programmes de fidélité (une partie du prix du billet est reportée).

Autres sujets à passer en revue

- IAS 16 : approche par composants, par exemple les grandes visites sur les avions.
- IFRS 9 : pertes de crédit attendues sur les créances clients.
- IAS 12 : impôts différés sur chaque retraitement.
- IFRS 17 pour les assureurs, avec un traitement des contrats entièrement différent.

5. Exemple chiffré (hypothèses fictives)

Une entreprise loue un équipement industriel selon un contrat de 10 ans, avec un loyer annuel de 1,2 milliard de FCFA payé en fin d'année. Le taux d'actualisation retenu est de 6 %.

Comptabilité OHADA : le loyer de 1,2 milliard est une charge d'exploitation de chaque année. Rien à l'actif ni au passif.

Retraitement IFRS 16 :

- Dette de loyers et droit d'usage à la date de début : $1,2 \times (1 - 1,06^{-10}) / 0,06$, soit environ 8,83 milliards de FCFA.
- Dotation annuelle d'amortissement du droit d'usage : $8,83 / 10 =$ environ 0,88 milliard.
- Charge d'intérêts de la première année : $8,83 \times 6 \% =$ environ 0,53 milliard.

Première année (Md FCFA)	OHADA	IFRS 16
Charge de loyer en exploitation	1,20	0
Amortissement du droit d'usage	0	0,88
Charges financières	0	0,53
Charge totale	1,20	1,41
Impact EBITDA	-1,20	Non réduit

Les chiffres sont en milliards de FCFA. Les enseignements sont toujours les mêmes : le bilan gonfle (de près de 8,8 milliards), l'EBITDA augmente mécaniquement, et le résultat net est plus faible les premières années, avant de se rattraper vers la fin du contrat. Cela change la lecture des ratios d'endettement, donc les clauses des conventions bancaires (covenants) doivent être revues.

6. Erreurs courantes et points de contrôle

- Oublier des contrats de location : les contrats sont parfois dans les charges sans être listés. Faites un inventaire exhaustif avec les achats et les opérations.

- Choisir un taux d'actualisation sans le documenter : l'auditeur le demandera.
- Ignorer les impôts différés : chaque retraitement en génère.
- Négliger la conversion : mélanger devise fonctionnelle et devise de présentation.
- Ne pas conserver le rapprochement entre résultat local et résultat IFRS.
- Traiter le projet comme un exercice ponctuel : sans automatisation, il faut tout recommencer à la clôture suivante.

7. Questions fréquentes

Faut-il tenir deux comptabilités ? Non. On conserve la comptabilité OHADA, obligatoire localement, et l'on construit les états IFRS par retraitement de la balance.

Quel est le retraitement le plus structurant ? Dans la plupart des secteurs, IFRS 16 sur les contrats de location. Pour un assureur, c'est IFRS 17.

Combien de temps faut-il pour une première liasse ? Cela dépend de la qualité de la balance, du nombre d'entités et du nombre de contrats à retraiter. Le premier exercice est le plus long, car il faut construire le tableau de correspondance et les modèles de calcul.

Peut-on automatiser le passage ? Oui. Une balance bien structurée permet de produire les retraitements dans un classeur ou un outil dédié et de les rejouer à chaque clôture.

Les auditeurs acceptent-ils cette approche ? Oui, à condition de documenter les hypothèses, de conserver les pièces justificatives et de présenter le rapprochement des résultats.

Besoin d'un accompagnement ?

Quantis Strategy accompagne les directions financières dans la cartographie, les retraitements, les modèles de calcul et la formation des équipes. Demandez un diagnostic de passage OHADA vers IFRS à conseils@quantisstrategy.com.

Checklist des retraitements OHADA vers IFRS

Outil de cadrage à compléter avant le diagnostic et à conserver dans le dossier de conversion.

Cadrage

- ☐ Date de transition et périmètre définis
- ☐ Devise fonctionnelle et devise de présentation choisies et justifiées
- ☐ Tableau de correspondance entre comptes OHADA et lignes IFRS établi

Contrats de location (IFRS 16)

- ☐ Inventaire exhaustif des contrats (avions, moteurs, immeubles, véhicules, équipements)
- ☐ Durée retenue, options de renouvellement et de résiliation analysées
- ☐ Taux d'actualisation documenté
- ☐ Exemptions (courte durée, faible valeur) appliquées et justifiées

Avantages au personnel (IAS 19)

- ☐ Régimes d'indemnités de départ identifiés
- ☐ Évaluation actuarielle réalisée avec des hypothèses documentées
- ☐ Écarts actuariels isolés en autres éléments du résultat global

Dépréciation d'actifs (IAS 36)

- ☐ Unités génératrices de trésorerie définies
- ☐ Indices de perte de valeur revus, test annuel du goodwill réalisé

Devises (IAS 21)

- ☐ Éléments monétaires en devises listés et convertis au cours de clôture
- ☐ Écarts de change reclassés en résultat

Produits (IFRS 15)

- ☐ Obligations de prestation identifiées par type de contrat
- ☐ Produits différés calculés (billets, abonnements, fidélité)

Immobilisations, créances et impôts

- ☐ Approche par composants (IAS 16) appliquée aux actifs significatifs
- ☐ Pertes de crédit attendues (IFRS 9) estimées sur les créances
- ☐ Impôts différés (IAS 12) calculés sur chaque retraitement

Restitution

- ☐ Bilan, compte de résultat, flux de trésorerie, variation des capitaux propres et notes annexes produits
- ☐ Rapprochement entre résultat OHADA et résultat IFRS préparé
- ☐ Pièces justificatives et hypothèses archivées pour l'audit